



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

site FCI de Pontarlier

Question écrite n° 30168

Texte de la question

M. Jean-Marie Binetruy appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à l'industrie sur la fermeture prochaine du site FCI de Pontarlier du groupe Areva. Un groupe de travail réunissant des représentants de l'entreprise, des administrations et des élus a été mis en place. Un travail efficace a été conduit visant à une réindustrialisation qui pourra permettre de sauver une partie de l'activité et des emplois. Ce seront, néanmoins entre 70 et 100 salariés qui ne trouveront pas de solution de reclassement ainsi que des locaux et des moyens de production qui ne seront pas réutilisés. Or le groupe FCI qui vient d'être recapitalisé aurait vocation à intervenir dans les domaines industriels très porteurs dans l'avenir, dans l'esprit des orientations du Gouvernement en matière de production d'énergies renouvelables. Il lui demande s'il pourrait être envisagé, avec la direction du groupe Areva, la possibilité de développer une activité nouvelle sur le site FCI de Pontarlier en direction des énergies renouvelables et, en mettant à profit l'outil industriel existant et les compétences avérées de la main d'oeuvre locale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Binetruy](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30168

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 2003, page 9565

Question retirée le : 3 août 2004 (Retrait à l'initiative de l'auteur)